

DATE : 24 février 2022

## MAIRIE DE MERICOURT L'ABBE

### Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 février 2022

#### Ordre du jour : - préparation du Journal Communal 2022

- démission de Nathalie Cuvillier
- demande de participation financière séjour nature école
- protection sociale complémentaire
- délibérations diverses :
  - \* réglementation/modification baux communaux en monnaie
  - \* autres
- questions diverses : passage course « Quatre jours de Dunkerque/Grand Prix des Hauts de France » le 5 mai 2022 – courrier La Gaule Ribemontoise à la CCVS concernant le fossé coulant et incidence marais de Ribemont – rapport d'activité ADMR et FDE80 – autres

Etaient présents : **de Blangie** Christian, **Tricot** Philippe, **Tricot** Jean-Luc, **Boulland** Orane, **Lemoine** Céline, **Choquet** Sabine, **Rousselle** Francine, **Berchon** Gérard, **Rambures** Francis.

Absents excusés : **Machado** Sérafin donne pouvoir à de Blangie Christian, **Lefebvre** **Boulland** Hélène donne pouvoir à Tricot Jean-Luc, **Dubas** Patrick donne pouvoir à Tricot Philippe, **Annaert** Christophe, **Droulers** Christophe.

#### Préparation du Journal Communal 2022

Le Conseil Municipal procède à la relecture, observation et découverte du projet de Journal Communal 2022 contenant 30 pages, présenté par Ludivine Thierry. A ce jour, le montant des participations des sponsors s'élève à 655 €.

#### Démission de Nathalie Cuvillier

Le maire donne lecture du courrier de démission de Nathalie Cuvillier en date du 26/11/2021, de son mandat de conseillère municipale et déléguée du CCAS et du SISCO HRMB (syndicat scolaire Heilly-Ribemont-Méricourt-Bresle). Information transmise au service de la Préfecture le 03/12/2021.

#### Demande de participation financière séjour nature école

Le maire soumet la demande en date du 17/11/2021 de subvention présentée par les enseignantes pour un projet de séjour scolaire à la mer pour tous les élèves du RPI. 2 journées pour 4 des classes et 1 journée pour les autres classes. Le budget prévisionnel s'élève à 11 769.00 €. Ce projet a été annulé en raison du COVID mais la demande est maintenue pour 2023. A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable au principe d'une participation des communes membres du syndicat.

#### Protection sociale complémentaire

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique vient renforcer la participation des employeurs publics à cette protection sociale en rapprochant les pratiques au sein de la fonction publique de celles existantes dans le secteur privé.

Ainsi, au plus tard à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 en matière de prévoyance et du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour la santé, les collectivités devront participer financièrement aux contrats (labellisés ou issus d'une convention de participation) souscrits par les agents.

Il est ainsi prévu une participation minimum de 50 % pour la mutuelle santé et de 20 % minimum pour la prévoyance. Les dispositions réglementaires prévoient qu'un débat soit organisé au sein du conseil municipal sur la politique de protection complémentaire d'ici le 17 février 2022 au plus tard. Il est demandé au conseil municipal de débattre sur :

- les enjeux de la protection sociale complémentaire (articulation avec les politiques de prévention, arbitrages financiers, accompagnement social, ...)
- le rappel de la protection sociale statutaire
- la nature des garanties envisagées
- le calendrier de mise en œuvre, ...

### **Délibérations diverses**

#### **Réglementation/modification baux communaux en monnaie**

1 – à la demande du Service de Gestion Comptable d'Albert, les baux tels rédigés ne sont pas conformes car depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, le prix des fermages est fixé en monnaie. La fixation du prix d'un bail rural est laissée au libre choix des parties contractantes mais son mode de calcul est encadré par la réglementation. Le fermage (loyer dû en contrepartie de la location d'un bien agricole) est exprimé en euros, et non pas en denrées, sauf dans le cas de la viticulture. Il convient de rédiger un avenant aux contrats traduisant le fermage en euros.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à rédiger les avenants correspondants aux baux, chiffrés en 2021 à : B1 (561.06 €) et B4 (1044.36 €) – Droulers Lemaire Hubert, B2 (25.35 €) et B5 (33.39 €) – EARL Van den Bossche, B3 (182.88 €) – EARL Charles.

### **Questions diverses**

#### **Passage course « Quatre jours de Dunkerque/Grand Prix des HdF**

1 – le maire informe le conseil municipal du passage de la course cycliste les « Quatre jours de Dunkerque/Grand Prix des Hauts de France » 66<sup>ème</sup> édition, le Jeudi 5 mai 2022. Une réunion d'information « Sécurité-Signaleurs » a eu lieu à Bray/Somme le 08/02/2022 à laquelle ont participé les adjoints, pour la mise en place du dispositif sécurité. Des signaleurs civils, majeurs et titulaires du permis de conduire seront chargés de la protection aux intersections après validation des forces de l'ordre. Un exemplaire du tableau est remis à chaque conseiller. Un arrêté de circulation doit être rédigé dans les plus brefs délais et transmis au comité organisateur.

#### **Courrier La Gaule Ribemontoise à la CCVS concernant le fossé coulant et incidence marais Ribemont**

2 – le maire donne lecture pour information du courrier adressé par la Sté La Gaule Ribemontoise le 21/12/2021 aux maires de Méricourt l'Abbé et Ribemont sur Ancre, ainsi qu'au Président de l'Association Syndicale de la Rivière d'Ancre et au délégué de la Communauté de Communes du Val de Somme concernant un problème de mortalité piscicole à l'entrée du fossé coulant venant de Méricourt l'Abbé constaté le samedi 21/11/2021, et l'état d'entretien de ce fossé. Et, d'autre part la mauvaise qualité des eaux pluviales de la commune chargées en matières qui s'écoulent jusque dans les étangs de Ribemont sur Ancre. M. Jean-Claude Letellier, Président de AAPPMA, insiste sur le besoin et l'urgence d'intervention pour un entretien du fossé. Les compétences « assainissement » et « gestion des eaux pluviales » sont maintenant du ressort de la CCVS.



### Rapport d'activités ADMR et FDE80

3 – le conseil municipal prend connaissance des rapports d'activités adressés par l'ADMR et la FDE80 pour l'exercice 2020.

### Autres : participation aux prix du ticket cantine et au centre aéré Ribemont

1 – à la demande de Céline Lemoine, il est précisé qu'une participation au prix du ticket cantine des enfants de maternelle a déjà été mise en place par délibération du 27/02/2007, de 1,50 € par repas. Depuis la reprise de la gestion cantine par la commune de Ribemont/Ancre, le remboursement s'effectue par virement sur présentation d'une attestation du nombre de repas pris durant l'année scolaire et d'un RIB (délibération n° 2015/016 du 08/04/2015). Plus aucune demande n'a été présentée depuis l'année 2016.

2 – La question est également posée du calcul d'une participation financière pour le centre aéré de Ribemont sur Ancre et sa mise en place avec éventuellement une communication via le journal communal. La préférence est donnée à une participation directe aux familles des enfants fréquentant le service.

le Maire,

